

Question posée en réunion publique le 29 novembre 2011 à Gouaix :

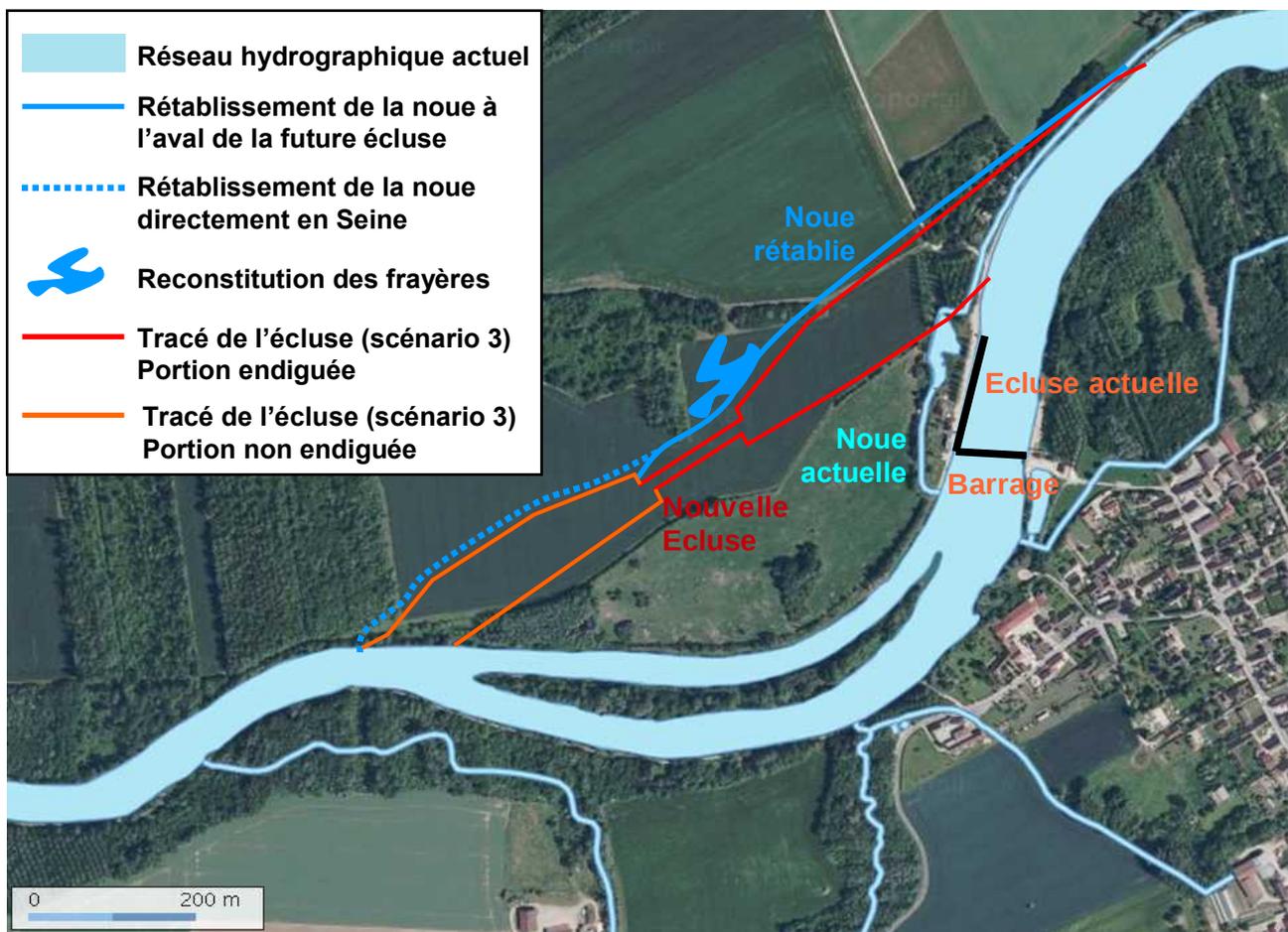
L'impact hydraulique du rétablissement de la noue d'Hermé consécutif à la création de la nouvelle écluse de Jaulnes a-t-il été pris en compte ?

Réponse de VNF :

La réponse apportée par VNF à cette question posée lors de la réunion publique du 29 novembre 2011 à Gouaix n'a été que partielle et nécessite donc d'être complétée.

De manière synthétique, même si la noue d'Hermé a bien été identifiée et prise en compte dans le modèle hydraulique au cours des études d'opportunité, VNF a réalisé un travail complémentaire dès le temps du débat pour représenter l'aménagement envisagé.

La figure ci-dessous illustre la proposition d'aménagement envisagé concernant l'interception de la noue d'Hermé par l'écluse de Jaulnes dans le cadre du scénario 3.



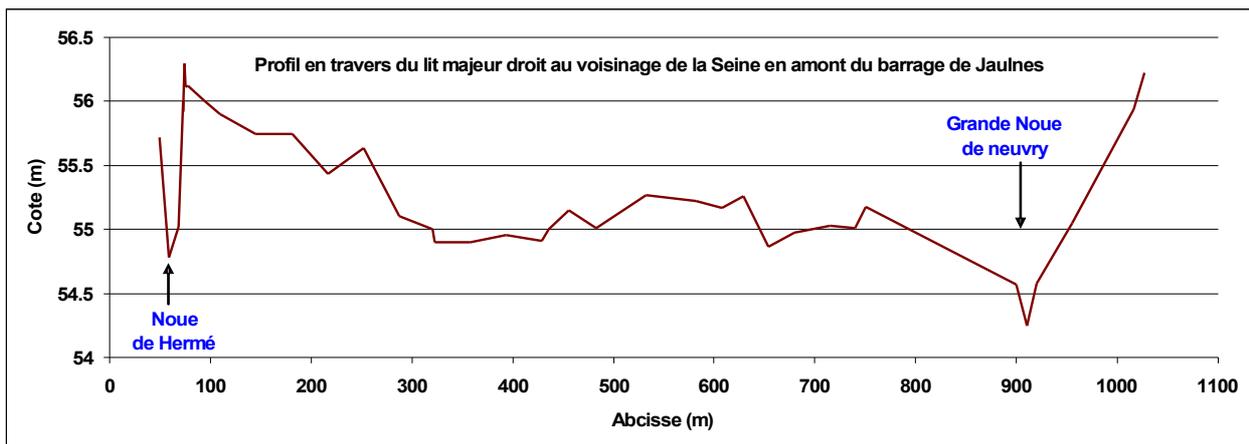
Quelle est la situation actuelle ?:

La noue d'Hermé draine une partie du lit majeur rive droite, partie comprise entre la Seine et la Grande Noue de Neuvry, depuis le barrage du Vezoult jusqu'au barrage de Jaulnes. Cette noue se jette dans la Seine en aval immédiat du barrage de Jaulnes, après avoir traversé une zone de frayère mise en place par VNF à l'occasion de la reconstruction de cet ouvrage en 2003.

Comment la noue d'Hermé a été prise en compte dans le modèle hydraulique ? :

Le modèle hydraulique développé dans le cadre des études d'opportunité intègre les axes d'écoulement principaux (notamment en rive droite au voisinage de Jaulnes : la Grande Noue d'Hermé, la Grande Noue de Neuvry, la Vidée du Rossignol, le Ruisseau des Méances).

La noue d'Hermé, au débit faible, n'a pas été individualisée en tant qu'axe d'écoulement. Sa capacité hydraulique est cependant bien prise en compte dans les profils en travers décrivant le lit majeur droit le long du bief de Jaulnes, ainsi que l'illustre la figure ci-dessous.



Que se passerait-il si le projet était mis en œuvre ?

Comme indiqué dans les études menées en préparation du débat public (consultables à l'adresse <http://www.debatpublic-petiteseinegrandgabarit.org/informer/a-etudes-techniques-et-environnementales.html>) et dans le Dossier du Maître d'Ouvrage, la mise en place de la nouvelle écluse de Jaulnes, pour les scénarios 2 à 5, intercepterait la Noue d'Hermé au voisinage du barrage, et cette noue devrait être rétablie.

A partir du point d'interception, situé en amont du barrage en rive droite, un fossé serait réalisé, dans la continuité de l'actuelle noue d'Hermé. Ce fossé, qui constituerait le futur lit de la noue devrait être nécessairement prolongé jusqu'en aval de la future écluse, afin de garantir un écoulement des eaux similaire à la situation actuelle.

Comment la connexion à la Seine serait-elle rétablie?

Deux alternatives pourraient être envisagées concernant le rétablissement de la connexion à la Seine :

- Conformément au tracé en trait bleu continu, la connexion la plus directe se ferait immédiatement en aval de l'écluse par raccordement au futur canal ;
- Une connexion plus éloignée, tracé en trait bleu pointillé, directement en Seine en aval de la confluence avec le futur canal, serait également possible, notamment si son intérêt pour l'environnement, et notamment pour les poissons était confirmé.

Quel seraient les impacts du rétablissement?

Les frayères existantes pourraient être maintenues, au moins partiellement, en gardant la

connexion aval avec la Seine et en les alimentant au besoin depuis l'amont de la future écluse. Des frayères seraient également recréées le long du rétablissement de la noue en s'appuyant notamment sur l'expertise de l'Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que la fédération de pêche de Seine-et-Marne.

Si le projet devait se poursuivre, comment affiner cette analyse ?

Les études d'opportunité ont permis de signaler la question et de proposer des solutions de principe pour le rétablissement de la Noue d'Hermé. Si le projet devait se poursuivre au delà du débat public, le secteur de la Noue d'Hermé, comme le reste de la zone concernée par le projet, devrait être étudié plus en détail de façon à s'assurer que les interventions proposées ne génèrent pas d'impact négatif sur les écoulements du lit majeur nord de la Seine jouxtant le bief de Jaulnes. Une intégration plus fine de la noue dans le modèle hydraulique permettrait notamment de dimensionner précisément et complètement le rétablissement (profil en long, profil en travers type) de façon à garantir que la capacité de drainage actuelle de l'ensemble du secteur est bien conservée. De la même façon, les études de projets étudieront les possibilités de valorisation environnementale liées à ce rétablissement (frayères, annexes hydrauliques...).